

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.12/193
13 juin 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Troisième session
Montevideo, Uruguay

PROJET DE RESOLUTION
SUR LES ETUDES RELATIVES A LA DISTRIBUTION,
AUX MARCHES ET AUX PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

Approuvé par le Comité 1

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE,

CONSIDERANT que les pays de l'Amérique latine ont besoin de développer leurs économies nationales d'une façon harmonieuse, en coordonnant toutes leurs activités économiques;

CONSIDERANT qu'il est urgent d'obtenir une baisse du prix de revient des produits essentiels, de façon à les mettre à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs nationaux;

CONSIDERANT l'importance que cette baisse des prix de revient peut avoir dans l'expansion des marchés extérieurs des pays de l'Amérique latine;

CONSIDERANT qu'une politique de baisse des prix de revient qui n'affecterait pas les revenus réels de la population peut aider considérablement au développement économique des pays de l'Amérique latine, et notamment à leur développement industriel;

CONSIDERANT que la CEPAL a déjà adopté, le 13 juin 1949, une résolution ayant trait, en partie, à ce problème;

RECOMMANDE au Secrétaire exécutif de la CEPAL d'entreprendre, en collaboration avec la FAO et autres organismes internationaux, des études spéciales sur certains produits, en vue d'en déterminer les conditions de distribution et la façon dont jouent leurs prix sur les marchés intérieurs.

* Ce document a été reproduit à New York d'après l'original publié à Montevideo.